

# Les pratiques aquatiques à caractère sportif à La Réunion

Mary Schirrer

► **To cite this version:**

Mary Schirrer. Les pratiques aquatiques à caractère sportif à La Réunion : acculturations et créolisations. Le sport : diffusion globale et pratiques locales, Collection Local & Global, L'Harmattan, 2014, Le sport. Diffusion globale & pratiques locales, 978-2-343-03361-7. hal-01442487

**HAL Id: hal-01442487**

**<https://hal.univ-lorraine.fr/hal-01442487>**

Submitted on 1 Oct 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# « Les pratiques aquatiques à caractère sportif à La Réunion : acculturations et créolisations »

Mary Schirrer<sup>1</sup>

---

**Résumé** : À partir des années 60, et dans un souci d'assimilation, sont diffusées à La Réunion des pratiques sportives qui s'institutionnalisent peu à peu, alors que les infrastructures nécessaires se développent lentement. Les pratiques aquatiques sont lentes à s'imposer, encore largement marquées aujourd'hui par la surreprésentation des métropolitains. L'analyse de trois « cas » réunionnais permet d'envisager comment des « cultures sportives aquatiques » sont appropriées. Elle révèle des dynamiques socioculturelles (acculturations, créolisations) et des stratégies identitaires plus ou moins conscientes, dans la mesure où ces pratiques permettent de se situer dans une société réunionnaise profondément inégalitaire.

**Mots clés** : Réunion, dynamiques socioculturelles, acculturation, créolisation, violence symbolique.

---

Cet article s'intéresse au développement des pratiques aquatiques à caractère sportif<sup>2</sup> parmi la population réunionnaise<sup>3</sup>. La Réunion peut se révéler un terrain captivant pour penser l'articulation de cultures sportives à un niveau local, au plus près de la réception des modalités sportives par les individus.

Ancienne colonie de peuplement, la société réunionnaise est composée de personnes originaires de différentes régions du monde et coexistant dans un espace marqué fortement par l'occidentalisation, notamment depuis la départementalisation de 1946 ; une île multiculturelle, pluriculturelle, métissée ou encore hétéroculturelle<sup>4</sup> selon les auteurs. Cette diversité culturelle (et socioculturelle) peut être vécue comme une richesse<sup>5</sup>, ou poser des problèmes de construction identitaire et de cohésion sociale. En effet, La Réunion est un territoire marqué par la violence (royauté, colonisation, esclavage), la domination (des colons puis des métropolitains), les hiérarchies culturelles, la violence symbolique. Les années qui suivent la départementalisation, et plus particulièrement les « années Debré »<sup>6</sup>, sont celles d'un renforcement des valeurs occidentales au sein de la société insulaire : « La Réunion est, et doit demeurer, un fidèle reflet de la Métropole dans une partie du monde où notre culture peut être un modèle ». La musique des descendants d'esclaves, le maloya, est interdite à la radio et l'usage de la langue créole sévèrement puni dans les écoles. La Réunion est alors placée dans une situation périphérique, perçue en négatif par rapport à la métropole (Benoist, 1999). L'île est sujette à l'introduction de modèles sportifs, et à la mise en œuvre de politiques sportives. Il faut attendre la régionalisation (1982) pour vivre un effet de recentrement, de « décrispation culturelle ».

Globalisation, mondialisation, hégémonie d'une culture occidentale sont souvent pointés du doigt comme facteurs possibles d'homogénéisation culturelle. A La Réunion, les effets d'une culture métropolitaine et dominante ont été, et sont encore, largement étudiés. Cet exposé s'inscrit dans cette perspective, travaillant sur l'importation massive et les réceptions diversifiées de cultures sportives<sup>7</sup> à partir des années 60. L'attention se porte sur des activités où métropolitains et touristes sont surreprésentés (surf, apnée, plongée), des activités de « sport-loisir ». Une « pensée par cas » (Passeron et Revel, 2005 ; Lahire, 2004) est développée, autour de trois portraits<sup>8</sup> de réunionnais, permettant d'étudier les mises en jeu corporelles dans leurs singularités pratiques et

---

1. Post-doctorante, Réseau de Recherche « Politiques et dynamiques des territoires », Université de Strasbourg, maryschirrer@yahoo.fr.

2. Tout au long du texte, nous préférons parler de « pratiques à caractère sportif », tant le terme sport est polysémique, renvoyant à des réalités bien contrastées, recouvrant « un système complexe de pratiques et de représentations mais aussi un système de valeurs qui procèdent de la culture contemporaine » (Christian Pociello, *Les Cultures Sportives*, Paris, PUF, 2005 (2<sup>ème</sup> tirage), p. 38).

3. Elle s'appuie sur un travail de terrain prolongé à La Réunion (Mary Schirrer, *L'élément aquatique dans un espace pluriculturel : l'exemple de l'île de La Réunion*, Doctorat de sociologie, dir. Bernard Michon, Strasbourg II, 2005).

4. Par l'hétéroculture, Jean Poirier pointe la situation post-coloniale caractérisée par la co-existence de deux matrices culturelles, l'une modelant selon la « tradition », l'autre selon la dynamique d'une « modernité » en continuel renouvellement, et toutes deux opérant en tension (« Culture créole, hétéroculture réunionnaise », in Chérubini, Bernard (dir.), *La Recherche anthropologique à La Réunion, vingt années de travaux et de coopération régionale*, Paris, L'Harmattan, 1999, pp. 125-144).

5. Pointée par le mythe d'un éden tropical où les rencontres culturelles auraient abouti à un mélange original et particulier, lié par une langue : le créole.

6. Michel Debré fut député de La Réunion pendant 25 ans.

7. Le pluriel renvoie à la polysémie du terme sport ainsi qu'à la diversité des pratiques, des techniques et des symboles qu'il recouvre.

8. Les portraits sont organisés ainsi : résumé des activités physiques et sportives aquatiques, profil social, histoire et trajectoire sociale et « sportive » de l'enquêté, synthèse interprétative.

individuelles, au plus proche des histoires, et révélant des dynamiques socioculturelles différentes (acculturations, inventions et créolisations).

## Approche historique et contemporaine du fait sportif réunionnais

D'abord réservées aux colons, les pratiques sportives furent utilisées par les puissances coloniales à des fins d'acculturation, voire d'assimilation et de déculturation des populations indigènes, participant de la légitimation d'une hiérarchie. Mais le sport était à la fois encouragé et limité, afin d'éviter que les colonisés n'y affirment une supériorité physique. Le sport a ainsi fonctionné comme un instrument de la colonisation mais également comme un levier de la décolonisation (Combeau-Mari, 2004). Le souci de l'exercice physique a été présent sur l'île dès que la France a décidé de s'y installer de façon durable, concernant avant tout la bourgeoisie coloniale (Benoit, 1996). À partir des années 1920, les clubs se multiplient, principalement autour du football qui rencontre un succès populaire encore non démenti à ce jour. Mais Combeau-Mari (1998) relativise et parle de l'insignifiance des sports à La Réunion au lendemain de la seconde Guerre Mondiale<sup>9</sup>. Plus précisément, les activités sportives avant la Seconde Guerre mondiale s'organisent autour du football, « sport-roi » à La Réunion, au centre des fêtes sportives. Les activités traditionnelles locales et populaires telles le « moring », mélange de lutte et de danse hérité de Madagascar sont en perte de vitesse. C'est bien après la départementalisation, à partir des années 1960, que s'opèrent de réels changements autour de la « première vraie tentative de diffusion d'une culture sportive à La Réunion », obligatoire, unilatérale, rigide, sanctionnée par des examens et encadrée par des spécialistes<sup>10</sup>, et marquée par le souci majeur d'assimilation (Combeau-Mari, 1998)<sup>11</sup>. Concernant les années 1970-1980, le sport réunionnais se densifie et touche des fractions de plus en plus importantes de la population insulaire. Les municipalités, comme en métropole, se tournent vers un « sport pour tous ». À la fin des années 1970, les sports dits « californiens » font leur arrivée sur l'île (windsurf, Hobie Cat), un peu plus tard qu'en métropole (Lapierre, 1999).

Actuellement, les sports sont un centre d'intérêt majeur des médias réunionnais. De gros efforts ont été réalisés au niveau des équipements. En 2009, le football demeure le « sport roi » avec 32441 licenciés, puis tennis 9373, natation 4711 et handball 4619 (source INSEE). Le surf compte 444 licenciés et un pôle espoirs. A La Réunion, les activités physiques de pleine nature occupent une place singulière, sortes d'emblèmes de l'île intense<sup>12</sup>. Très visibles, elles sont en progression constante, posant d'ailleurs des problèmes de conflits d'intérêts, avec une surreprésentation métropolitaine et touristique<sup>13</sup>. Dans ce contexte, on observe que les habitudes de loisir des réunionnais sont « en pleine mutation »<sup>14</sup>. Certaines activités sont plutôt bien appropriées comme les courses de durée à l'image du Grand Raid, épreuve énergétique de traversée de l'île, qui semble correspondre à certaines dimensions d'une culture créole<sup>15</sup>. Des pratiques comme le canoë-kayak ou le parapente sont appropriées par certains réunionnais, adoptant des comportements majoritairement très prudents<sup>16</sup>.

Les pratiques aquatiques à caractère sportif connaissent un développement singulier, l'eau et la mer étant associées, dans la mémoire collective réunionnaise, à la peur, aux accidents, au voyage sans retour des esclaves malgaches et africains. A cette histoire aquatique singulière, à l'inhospitalité du littoral, au nombre de plages et de baignades naturelles réduites, à la dangerosité de l'Océan Indien (courants, houle, requins), à ces populations tournées vers l'intérieur des terres, s'ajoutent des infrastructures qui peinent à se développer et un réel retard par

---

<sup>9</sup>. Evelyne Combeau-Mari, *Sport et décolonisation, La Réunion de 1946 à la fin des années 60*, Paris, L'Harmattan, 1998.

<sup>10</sup>. En France métropolitaine, les pratiques sportives diffusent depuis les pays anglosaxons dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

<sup>11</sup>. Evelyne Combeau-Mari, op.cit., 1998, pp. 392-393.

<sup>12</sup>. Voir à ce sujet le site lifestyle974, site des sports « outdoor » de La Réunion.

<sup>13</sup>. La randonnée pédestre est de loin la plus pratiquée, avec 312 920 pratiquants, suivie par la plongée (51 512), le surf (43 356) et le VTT (41 872). D'après Olivier Bessy, Olivier Naria, *Loisirs et tourisme sportif de nature à La Réunion : État des lieux, enjeux et perspectives en matière de développement durable*, La Réunion, Rapport de recherche sous la directive du Conseil de la Culture de l'Éducation et de l'Environnement (CCEE), 2003, pp. 65-67.

<sup>14</sup>. Mary Schirrer, op. cit. ; Pascal Duret, Muriel Augustini, « Sans l'imaginaire balnéaire, que reste-t-il de l'exotisme à La Réunion ? », in *Ethnologie française*, XXXII, 3, pp. 529-540.

<sup>15</sup>. D'après André Lapierre, *Culture créole, culture française et pratiques sportives à La Réunion*, Thèse STAPS, sous la direction de Catherine Louveau, Université de Paris Sud Orsay, 1999. Mais s'agit-il d'une spécificité de la culture réunionnaise (notamment la population des Cirques qui, faisant de nécessité - absence de routes et de voitures - vertu, s'adonnent dorénavant à la course à pieds) ou d'une culture populaire ? En effet, au début du siècle, Evelyne Combeau-Mari (op.cit.) précise que l'athlétisme, notamment les courses longues, furent longtemps dépréciées par les réunionnais.

<sup>16</sup>. Yves Chateaufreyaud, André Lapierre, *Aspects du sport à La Réunion*, Talence, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme et de l'Aquitaine, 1996.

rapport à la métropole<sup>17</sup>. Il existe peu d'activités traditionnelles à La Réunion en dehors des bains de rafraîchissement ou de la petite pêche (canot ou bord de mer). Le thermalisme concerne avant tout la haute société réunionnaise ou étrangère. Dans ce contexte, Cardelli et Lapière (1996) analysent le développement de la natation comme la « rencontre entre une culture insulaire et une pratique sportive venue de l'autre bout du monde », examinant la thèse répandue selon laquelle « la culture sportive des pays industrialisés nivelle les cultures dans lesquelles elle pénètre »<sup>18</sup>. Cette pratique se divulgue en effet lentement sur l'île, grâce aux instances sportives et à l'école, ou encore certaines municipalités souhaitant rayonner à travers d'impressionnantes infrastructures. D'abord utilitaire, la natation devient sportive et éminemment technique, à l'image de la natation métropolitaine. Des champions viennent sur l'île, alors que des formateurs sont les vecteurs des méthodes d'entraînement les plus modernes. La chasse sous-marine connaît un autre impact, plus facilement appropriée grâce notamment à sa dimension utilitaire. L'enracinement de cette pratique est tel qu'aujourd'hui, certains la définissent comme typiquement créole, ayant existé de tout temps<sup>19</sup>. D'autres commencent à la considérer comme une activité de loisirs. Enfin, les usages aquatiques réunionnais, appréhendés à un niveau global par rapport aux usages métropolitains, sont avant tout orientés par des logiques de réserve, de respect, utilitaires, sacrées et ludiques. La logique sportive se mêle ou supprime peu à peu ces logiques précédentes, selon les générations, les trajectoires individuelles et les histoires socioculturelles (Schirrer, 2005, 2008).

Historiquement, le « retard sportif » de La Réunion par rapport à la métropole est d'autant plus grand dans les activités aquatiques, tendant à se combler actuellement. Ce niveau macrosociologique pointe déjà les façons différenciées dont certaines pratiques sportives diffusent et/ou s'imposent sur le territoire réunionnais : appropriées en limitant les risques (canoë-kayak, parapente) ; adoptées à un tel point qu'elles deviennent constitutives de l'identité réunionnaise : courses longues comme le Grand Raid (dans une sorte de réinvention de la tradition). Les pratiques aquatiques nous intéressent ici. Celles-ci sont fortement connotées « zoreils »<sup>20</sup> à La Réunion. De fait, les métropolitains sont surreprésentés dans ces pratiques, rendant visible, voire ostentatoire, leur domination de l'élément aquatique. Elles sont des activités contraignantes (techniques et engagement du corps particuliers, accessibilité des lieux de pratique, dimension symbolique de l'immersion souvent associée à la peur, et selon les activités : coût, temps nécessaire, connaissances théoriques, diplômes). Déplaçons à présent la focale pour envisager trois itinéraires.

### **Mireille : contempler, une lutte récente contre soi-même**

Mireille est une réunionnaise de 47 ans, née d'un père chinois et d'une mère « créole blanche ». Depuis 5 ans, elle pratique régulièrement la natation en piscine ou dans le lagon, a passé son premier niveau de plongée, s'initie à l'apnée et à la voile. Ses pratiques ne vont pas de soi et sont le produit de luttes contre soi-même.

Née dans le Sud de l'île, elle suit toute sa scolarité à La Réunion, raconte une éducation très stricte pour les filles : « on n'avait pas le droit de fréquenter les Créoles », la fermeture autour de la seule communauté chinoise (un père raciste qui décède quand elle a 20 ans). Elle ne connaît aucun loisir aquatique, sort peu de la maison, ne devant absolument pas bronzer. A la mort de sa mère (elle est en 6<sup>ème</sup>), elle entre en pension au Tampon, plus tard à l'École Normale de Saint-Denis, devient enseignante. Elle se marie à un créole, a deux enfants, un garçon (IUFM), une fille collégienne en « sport étude basket ». Elle quitte l'île pour la première fois à 24 ans, vers la métropole avec son mari. Divorcée, son compagnon actuel est un dentiste métropolitain.

Elle découvre le lagon par les cours d'EPS du lycée. Jusqu'à une période récente, Mireille se promène sur le front de mer ou à la plage, apprécie cette vue, mais n'éprouve pas l'envie d'aller dans l'eau. Celle-ci reste fonctionnelle. Elle appartient au quotidien, fait peur. Dans sa trajectoire aquatique et sportive, la rencontre de son ami actuel apparaît déterminante : « j'avais une peur effroyable de la profondeur, une peur de l'eau (...) ça fait quatre, cinq ans que je nage, parce que je m'y suis forcée »<sup>21</sup>, « j'ai rencontré mon copain actuel, et lui, il aime la mer, voilà (...) c'est un zoreil, il aime la mer, il aime les bateaux, il aime tout ça ». En sa compagnie, elle passe son premier niveau de plongée sous-marine : « il m'a tellement poussée (...) j'avais une peur bleue ». Elle débute un véritable combat contre elle-même, un apprentissage de la mer, comme pour accéder à une autre « culture » :

---

<sup>17</sup>. Quatre piscines à la fin des années 1960, puis quelques constructions de prestige dans les années 1970 (piscine de 50m au Port, celle de Saint-Denis en 1975), puis « contrat des dix piscines » de 1971 à 1979. « Le retard manifeste dans les équipements sportifs conforte des mentalités déjà peu préparées à l'apprentissage et au perfectionnement de la natation. » (Combeau-Mari, op. cit., 1998, p. 142)

<sup>18</sup>. C. Cardelli, A. Lapière, « Les pratiques de la natation à La Réunion de 1946 à nos jours. La natation et la culture créole », in *Science et Motricité*, n°28, 1996, pp. 29-38.

<sup>19</sup>. Alors qu'elle fut introduite, à partir des années 1960, par les VAT (Volontaires à l'Aide Technique) et les Pieds-Noirs qui quittaient l'Algérie indépendante.

<sup>20</sup>. Le terme zoreil, dont l'étymologie demeure floue, désigne les métropolitains venus s'installer à La Réunion.

<sup>21</sup>. « Dès que j'avais plus pied, ça m'effrayait beaucoup donc j'abandonnais, et y'a que dernièrement là, où vraiment j'ai pris des cours, je me suis forcée à...comment dire ? A aller plus loin ! Et j'ai pu vaincre finalement cette peur ».

« ça m'a permis de voir que j'étais capable de surmonter ma peur », « j'ai appris à aimer finalement ». Mireille tente de se détacher de peurs qu'elle relie, comme pour mieux les circonscrire, à sa culture d'origine : « Y'a quand même beaucoup de noyés, et à l'époque, y'avait beaucoup de pêcheurs qui mouraient », « les parents nous disaient souvent qu'il ne fallait pas se mettre dos à la mer, qu'il fallait faire très attention, il y avait beaucoup de consignes... » Elle débute également des cours d'apnée, au Cap La Houssaye, suite à une émission télévisée : « je me suis dit : je veux être comme ça sous l'eau ». Elle brave ses peurs grâce à un moniteur très compétent, poursuit ses cours d'apnée avec sa fille pour lui donner le « goût de la mer ». Son ami prépare son niveau 2 de plongée. Elle ne souhaite pas poursuivre : « j'aime bien être sûre à 100% qu'il n'y a pas de risque, j'aime bien que quelqu'un d'autre contrôle pour moi ce que j'ai fait [...] j'aime bien avoir confiance dans le moniteur, et il faut vraiment qu'il y ait un lien très fort ». Elle privilégie donc les situations peu profondes, connues, avec des couleurs et une faune rassurante. Le lagon est également investi : « c'est un support pour le sport, je nage parfois une heure, sans m'arrêter ! Sans poser le pied ! Je chronométrais et tout ! ».

Mireille est donc passée très récemment d'une eau ordinaire, risquée et très rarement ludique, à une pratique contemplative et sportive, dont elle est fière, tout en conservant une relative réserve liée à des peurs difficiles à dépasser. Une combinaison d'éléments éclaire une telle orientation : son milieu d'origine et les dispositions qu'elle a pu construire (socialisation sexuée, enfermement, apprentissage tardif de la natation typique de sa génération) ; son ascension sociale associée au rejet de son milieu d'origine et à son métissage : « je ne fais plus partie de ce monde chinois, j'ai quitté, je ne fréquente plus du tout, et je me sens mieux » ; son capital scolaire (rapport positif aux apprentissages et aux savoirs ; foi dans les moniteurs) et culturel (Education Nationale, fréquentation de fonctionnaires et métropolitains) ; sa socialisation conjugale culturellement (ou du moins sportivement) hétérogène, par son compagnon aux goûts bien différents des siens ; la médiatisation et la visibilité des activités aquatiques. Avec Mireille, on peut parler d'une véritable acculturation souhaitée mais difficile et qui s'objective par l'appropriation relative de pratiques physiques aquatiques<sup>22</sup>. Cette acculturation aboutit à des luttes contre des dispositions profondément ancrées. Elle ne semble possible que dans des situations sécurisantes. Les pratiques à caractère sportif sont bien reformulées à un niveau local et individuel, s'inscrivant bien dans une stratégie, plus ou moins consciente, d'émancipation culturelle et sociale. Enfin, Mireille cherche à résister au poids de son passé à travers l'éducation de ses enfants, inscrits très jeunes à des cours de natation, ou en choisissant ses amis, ses loisirs. Cette appropriation d'activités aquatiques apparaît bien comme le produit d'une trajectoire, de ruptures (décès de ses parents, divorce) et de rencontres marquantes. Cette trajectoire sociale (et culturelle) semble avoir d'autant plus de poids sur ses pratiques et préférences que Mireille met toute son énergie pour poursuivre cette hybridation culturelle, ces changements... qui sont de véritables victoires sur elle-même, d'autant plus difficiles à gagner qu'elle est déjà relativement âgée. Mireille reformule les pratiques à caractère sportif que sont la plongée, l'apnée et la natation, qui deviennent autant de ressources symboliques pour se situer - et s'élever - dans la société réunionnaise.

### **Thibaud, un jeune maître nageur « très sportif »**

Thibaud est un réunionnais de 26 ans. Né dans l'Est, il y passe son enfance et vit depuis peu à Saint-Denis avec une réunionnaise professeur d'EPS et championne de surf. Il pratique beaucoup le bodyboard et le triathlon, dans l'Est de l'île auquel il est très attaché. Il suit actuellement une formation afin d'être Maître Nageur, et espère bien, ainsi, contribuer à « l'avenir du milieu aquatique à la Réunion ».

Né dans un milieu populaire, Arnaud suit une scolarité relativement longue. En 2<sup>ème</sup> année de Droit, il s'investit beaucoup dans la préparation de son Brevet d'Etat de natation, est animateur sportif au club de natation de Saint-Benoît. Même s'il affirme être fier d'être réunionnais, Arnaud ne cache pas sa honte et son rejet vis-à-vis de certaines pratiques ou « mentalités créoles », dans une sorte de détachement de sa culture d'origine. Il présente alors une « mémoire généalogique sélective concernant son ascendance » (Ghasarian, 2002)<sup>23</sup>, mettant l'accent sur des origines bretonnes lointaines. Arnaud n'est encore jamais allé en métropole, mais a voyagé, en Australie notamment. Il lit beaucoup : magazines de voyages, natation, vulgarisations scientifiques ; s'intéresse à l'actualité internationale, écoute très peu de musiques ou radios créoles, s'initie au bouddhisme. Enfin, Arnaud fait très attention à sa ligne, mange très peu créole.

Son père pratiquait la pêche, mais en « nageottant », et sa mère a appris à nager alors qu'il avait 11 ans. Son grand cousin (enfance en métropole, professeur d'allemand) fut marquant : avec lui, il part plonger dans l'Ouest dès l'âge de 9 ans, reçoit un livre sur la mer, sa « bible » pendant des années. Plus jeune que Mireille, il bénéficie très tôt de cours de natation avec l'école, et à la piscine de Saint-Benoît, d'autant plus motivé qu'il a « un petit peu honte d'être dans le groupe non-nageur, surtout que y'avait que des filles ». Au collège, un

<sup>22</sup> Elle rêve également d'activités qu'elle pourrait découvrir en métropole, comme le ski ou l'œnologie (elle a découvert le vin avec son nouvel ami). Elle pense à un déménagement en métropole.

<sup>23</sup> Christian Ghasarian, « La Réunion : acculturation, créolisation et réinventions culturelles », in *Ethnologie française*, n°4, 2002, pp. 663-675.

professeur d'EPS, « un zoreil qui faisait aussi du triathlon » (qui deviendra plus tard un ami) l'encourage à s'entraîner en natation. Il se lance dans le triathlon. De fil en aiguille, il rencontre d'autres personnes intéressées par les activités nautiques, s'initie au bodyboard (ses parents ne l'y encourageaient pas, « ils avaient pas envie que je me fasse bouffer par les requins »), passe le BNSSA à 19 ans, fait son service militaire dans une piscine, profitant du club de plongée de l'armée pour passer son niveau 1. Très polyvalent, fort de ses compétences, Thibaud multiplie les activités aquatiques tel un « waterman ». A tel point qu'il se destine à enseigner ces activités sportives à la population réunionnaise, devenant à ce titre une sorte de passeur<sup>24</sup>.

A la différence de Mireille, on voit avec Thibaud comment des pratiques ont pu diffuser parmi cette génération, via des vecteurs variés : école, clubs, centre de formation BEESAN, armée, médias et livres, amis, structures matérielles. On saisit l'importance du contexte, des « autres significatifs ». Thibaud ne recherche pas, comme Mireille, une acculturation à la culture métropolitaine, cette acculturation s'est faite « naturellement ». Il n'est pas le produit des mêmes propriétés de condition (île ouverte sur l'extérieur), est porteur et vecteur d'influences culturelles diverses. Il est d'autant plus attaché à la réunionnité qu'il se définit comme un « réunionnais breton » (distinction importante), marqué par un milieu d'origine défavorisé (d'où il s'est sorti grâce au sport et à la mer), attaché à l'Est de l'île qu'il défend fièrement<sup>25</sup>. Son rapport positif au savoir et aux apprentissages, ainsi que son attachement à une culture réunionnaise qu'il semble vouloir transformer ou élever, éclairent son investissement dans un Brevet d'Etat de natation. Il se veut « acculturateur interne », s'attribue une mission : « l'avenir aquatique à La Réunion ».

### **Fred : chasse, surf et créations originales**

Le surf à La Réunion a fait l'objet de nombreuses recherches. Un territoire : le spot de Saint-Leu, concentre les regards et les attentions, lieu de conflits fréquents, parfois violents, entre des surfeurs « locaux » réunionnais (et parfois des locaux « zoreils créolisés »<sup>26</sup>) et des usagers plus nomades (touristes, habitués d'autres spots de l'île, compétiteurs mobiles). En effet, si les métropolitains et les touristes pratiquent en nombre cette activité, les réunionnais s'affirment à présent plus largement sur les scènes locale et mondiale, s'appropriant ainsi une pratique largement connotée « zoreil », mais importée non par des métropolitains mais par des touristes australiens, néo-zélandais et sud-africains dans les années 1970, ce qui symboliquement s'avère important. Les premiers clubs, ainsi que la Ligue réunionnaise de surf, sont créés dans les années 1980, valorisant les aspects sportifs et compétitifs de cette activité. A partir des années 1990, des compétitions de haut niveau sont organisées notamment à Saint-Leu. La structuration - et sportivisation - de cette activité se poursuit donc : clubs, ligue, championnats, médias, et école également via quelques professeurs d'EPS proposant cette activité en sport scolaire (UNSS). Les vagues deviennent vite saturées, notamment dans l'Ouest. En 1991, un « comité de défense de la vague » a été créé à Saint-Leu, qui entend limiter le nombre de compétitions et surtout, être respectés en tant que locaux, sur la vague. Les heurts et les conflits sont fréquents en cet endroit de l'île, parfois largement médiatisés lorsqu'ils impliquent des personnalités venues de métropole rappelées à l'ordre local par le « roi du spot », cristallisant des conflits latents entre métropolitains et réunionnais. Néanmoins, une relative démocratisation de ce sport conduit à voir un peu plus de réunionnais, et réunionnaises, sur les spots, parfois issus de catégories populaires comme ce fut le cas de Thibaud et comme c'est le cas de Fred.

Fred (réunionnais de Manapany, 36 ans, sans emploi), a grandi et habite dans le Sud, à proximité de la mer. Il pratique le surf, le bodyboard (activités pour lesquelles il est sponsorisé) et la chasse sous-marine dont il valorise l'engagement corporel : « C'est intense, c'est un travail physique, et si t'as pas de physique, tu peux pas t'aventurer ».

Fred vit toujours chez ses parents et s'investit beaucoup dans le surf. Il a grandi tout près de l'océan, son « terrain de jeu », apprenant seul à nager en pataugeant avec d'autres enfants, alors que ses parents lui interdisaient d'aller en mer (« mes parents sont pas nageurs, pas pêcheurs, à vrai dire, ils savent pas nager »). Il pêchait dans les mares dès la sortie de l'école, rapportant parfois à la maison de quoi faire un cari : « c'est époustouflant, et les parents, ils étaient fiers ». Il rencontra d'autres personnes l'invitant à se joindre à eux. Un pêcheur, Gilles, fut particulièrement marquant : « il était un grand homme de la mer, comme moi maintenant », « il a fait des plongées bouteille, allait chercher des coquillages, c'était un grand collectionneur ». Fred tenait tout d'abord les filets lors des parties de chasse : « il m'a guidé, il m'a orienté sur ce qu'il y a devant moi aujourd'hui. C'est ça qu'il voulait me faire comprendre. » Il veut poursuivre sur la voie tracée par son ami décédé il y a peu.

<sup>24</sup> Serge Gruzinski, *La Pensée métisse*, Paris, Fayard, 1999, pp. 42-43.

<sup>25</sup> Il se dit choqué et dérangé par les prises de position des gens sur la mer dans l'Est, qui refusent bien souvent de s'y baigner, ne pensant qu'aux requins.

<sup>26</sup> Adolphe Maillot, « Le créole ou la grandeur domestique : rhétorique de la réparation », in *L'île de La Réunion : regards contemporains*, Faire Savoires, Marseille, 2008, pp. 55-63.

Dans ses pratiques actuelles, Fred donne à voir une culture somatique typique des catégories plutôt populaires, que l'on retrouve dans sa pratique des courses de montagne<sup>27</sup> : s'éprouver dans la mer. La pratique représente un défi personnel où le corps doit rendre : « pour voir mes limites jusqu'où elles peuvent m'emmener (...) se frotter aux autres gens », « j'ai une certaine corpulence physique (...) mon squelette il est bien préparé, à encaisser des chocs », « ah je suis sportif ! » Mais sa pratique, intense, physique, parfois compétitive, demeure sa création, son appropriation : il ne s'échauffe jamais, mais en revanche, adresse toujours une prière ou une bougie à Notre-Dame de Lourdes, située à 50m du spot de surf. Il personnifie la mer : « Océane », la remercie souvent, « si un jour je suis mort, j'aimerais que ça soit dans la mer », « remettez mes cendres à l'eau ». Enfin, le surf lui permet de « tourner le dos au social »<sup>28</sup>. Enfin, Fred s'investit largement pour la commune de Manapany, origine dont il est très fier qui participe de sa construction identitaire : « très fier d'être créole (...) dans le Sud on est très renommés (dans le milieu de la pêche) ! ». Il a créé un club de surf (Brevet d'Éducateur Sportif) et participe tous les ans à l'organisation d'une compétition, grande fête sportive destinée à mêler surf et culture locale<sup>29</sup>. Il tente ainsi, avec fierté, de faire connaître le sud de l'île, de mêler créoles et métropolitains sur ce spot, d'exister à sa manière sur la scène du surf réunionnais : « ne pas être comme les autres gens ». Sur la « scène publique », Fred côtoie des métropolitains, les invite lors de compétitions (« mi lé ouvert, mi lé un gars populaire »), fier de faire cohabiter différentes cultures sur « son » site, tout en restant très attaché à sa ville qu'il défend vivement<sup>30</sup>, la comparant à l'Ouest de l'île où il ne s'est jamais senti chez lui : « C'est plus sauvage, t'entends le bruit de la vague, tu sens que la nature est vivante (...) C'est pas l'Ouest parce qu'elle a de belles plages, non, c'est le côté vie, le côté de la terre, ce côté naturel ! ».

Fred donne à voir des « créations culturelles originales », une créolisation dont les pratiques aquatiques rendent compte. Ses usages aquatiques sont « hybrides » dans certaines situations, intégrés à son univers symbolique. Il semble intégrer et réinterpréter quelques éléments d'une « culture occidentale » (performance, progrès, domination de la nature, mais encore idéologie du sport intégrateur, d'une occupation saine<sup>31</sup> renforcée par son vécu : « ça m'a donné un super passé (...) une jeunesse très, très équilibrée »), ou d'une « micro-culture surf » (il est sponsorisé, participe à quelques compétitions) à des éléments d'une culture réunionnaise (usages aquatiques utilitaires, valorisation de la dépense énergétique) et de bricolages personnels. Mais il est illusoire et artificiel d'isoler plus précisément ces divers éléments. Si l'approche historique nous éclaire, autant les accepter tels qu'ils nous apparaissent : « au lieu de se dépêcher d'en bousculer l'agencement et de les soumettre à des tris censés repérer puis isoler les éléments dont ils seraient l'assemblage » (Gruzinski, 1999)<sup>32</sup>. Comment les nommer ? J'utilise ici l'expression de « création culturelle originale », proche des notions de « créolisation »<sup>33</sup> ou de « métissage »<sup>34</sup> que je tends à rapprocher actuellement<sup>35</sup>. Enfin, ce cas souligne comment des acteurs, à travers leurs pratiques sportives – le surf – et l'organisation de manifestations originales (nous sommes en 2002) – compétition de surf associée à des concerts de musiques réunionnaises – participent à la construction d'une identité locale autour du spot de surf de Manapany (et à l'opposé du localisme saint-leusien)<sup>36</sup>. L'identité locale

<sup>27</sup>. Il a participé à deux reprises au Grand Raid avec un bon classement, il pratique la course à pieds depuis une quinzaine d'années.

<sup>28</sup>. Comme d'autres surfeurs réunionnais interrogés.

<sup>29</sup>. Il reprend, peut être de manière inconsciente, le modèle des fêtes sportives largement populaires auprès de la population réunionnaise jusque dans les années 1950. Il s'investit donc à la fois dans cette dimension très festive, et en même temps au niveau du développement d'infrastructures institutionnellement légitimes comme son club de surf.

<sup>30</sup>. Où il s'est investi dans les domaines politique et associatif.

<sup>31</sup>. « Qui évite de traîner dans la rue ».

<sup>32</sup>. Serge Gruzinski, *op. cit.*, p. 21.

<sup>33</sup>. Pour Jean Benoist, ce terme, créolisation, « porte en lui des représentations positives : il décrit un processus et non un état ; il n'insinue aucune négativité quant à son éventuel point de départ (...) le multiple n'est plus une tare, il est une source. » (« Métissage, syncrétisme, créolisation : métaphores et dérives », in *Etudes Créoles*, vol. XIX, n°1, 1996, pp. 47-60). Par créolisation, Christian Ghasarian (*op. cit.*, 2002, p. 666) pointe ce qui émerge, en dépit de cette pression acculturatrice, les « adaptations, ajustements, reformulations et résistances caractéristiques de la créolisation. »

<sup>34</sup>. Terme « à la mode » mais dont les définitions et les usages varient largement, entre représentations populaires et conceptions savantes. Jean Benoist souligne les dangers de cette notion : « le métissage biologique, métaphore du social », qui implique l'idée de mélange, renvoyant à l'idée d'un état antérieur au mélange, stable, inaltéré ; à l'image d'un état initial de pureté : raciale, sociale, culturelle (*op. cit.*, 1996) ; « Le métissage : biologie d'un fait social, sociologie d'un fait biologique », in *Mélanges*, tome II, Linguistique et Anthropologie, Actes du colloque de Saint-Denis, La Réunion, 1990.)

Aujourd'hui, « le métissage apparaît comme la figure inversée de la consanguinité. Il est alors associé à des qualités et valeurs positives » (Jean-Luc Bonniol, Jean Benoist, « Hérités plurielles. Représentations populaires et conceptions savantes du métissage », in *Ethnologie Française*, Vol. XXIV, n°1, 1994, pp. 58-69).

<sup>35</sup>. Perspective proche de Serge Gruzinski (*op. cit.*) et de Jérôme Souty : « La rencontre des cultures n'est pas la somme de deux réalités préexistantes : il y a invention de formes et de relations, fabrication de nouveaux systèmes » (*La Rencontre des cultures*, Paris, Le Cavalier Bleu, 2001, p. 20).

<sup>36</sup>. Adolphe Maillot a par ailleurs étudié une compétition organisée à Saint-Leu en 2005, où le marché dominait derrière l'idéologie d'échanges culturels entre locaux et compétiteurs extérieurs : « L'être ensemble n'est qu'une façade au service du marché. » (Voir Adolphe Maillot, « La fête sportive en quête de ritualité. L'exemple du Rip Curl Search 2005 », in Laurent Sébastien Fournier, Dominique Crozat, Catherine Bernié-Boissard, Claude Chastagner (dir.), *La Fête au présent. Mutations des fêtes au sein des loisirs*, Paris, L'Harmattan, 2009, pp. 285-297).

étant entendue comme « le résultat d'agrégations cohérentes de traits, de propriétés matérielles et sociales, constituant de véritables systèmes fonctionnant comme signes de connaissance et de reconnaissance. » (Michon, Terret, 2004)<sup>37</sup>. En ce sens, une pratique sportive, appropriée, est bien « sur-utilisée » ici afin de revendiquer une place sur la scène réunionnaise.

## Dynamiques socioculturelles et usages symboliques

Effet de mode ou non, le phénomène des mélanges liés ici à l'expansion des cultures sportives est objectivement incontestable. Même si l'on reconnaît que toutes les cultures sont hybrides et que les mélanges remontent aux origines de l'histoire de l'homme, on ne saurait le ramener à la formulation d'une idéologie nouvelle issue de la globalisation : « le phénomène est à la fois banal et complexe » (Gruzinski, 1999)<sup>38</sup>. Mais les mélanges, accentués dans ce contexte insulaire, et liés ici à la diffusion, voire l'imposition pour les années 1960-1970, de « cultures sportives », prennent diverses formes que l'analyse historique et individuelle a permis d'approcher. Plusieurs dynamiques sont repérables : acculturation souhaitée (appropriation) pour Mireille ; acculturation vécue (proche de l'adoption ou de l'assimilation) pour Thibaud ; créolisation ou métissage pour Fred, associé à des revendications identitaires liées à une double domination symbolique (par rapport aux pratiques métropolitaines, et par rapport aux réunionnais de l'ouest de l'île). Il est des cas, que le cadre de cet article ne permet de traiter, où l'appropriation des cultures sportives n'est pas possible (système de valeurs, ethos, et cultures somatiques, hexis, très éloignés), ou donne l'impression d'incohérences, d'incompatibilité, aboutissant à des sortes d'agents doubles, des individus complexés<sup>39</sup>. On pointe donc des degrés dans l'acculturation (souhaitée, pleinement vécue, combattue) jusqu'aux créolisations, revendications et réinventions culturelles (esquissées avec la chasse sous-marine).

Cette pensée par cas permet de réaliser une « sociologie sensibilisée au mélange des modes de vie et des imaginaires » (Gruzinski, 1999)<sup>40</sup>. Elle met en exergue des processus à l'œuvre dans ces « mélanges » : l'influence du contexte socioculturel réunionnais et plus précisément cette hétérogénéité (inégalité) culturelle et sociale ; l'existence d'un modèle dominant, métropolitain, référence incontournable relayée et légitimée par la majorité des institutions ; l'importance de l'histoire des sujets, de leurs trajectoires, de toutes les crises, petites ou grandes, qu'ils ont pu traverser ; leurs socialisations : primaires, mais surtout ici secondaires, amicales, scolaires, professionnelles, conjugales ; le rôle des « cadres sociaux de l'acculturation », c'est-à-dire les relations, symétriques ou dissymétriques, par lesquelles s'établissent ces processus de socialisation, lorsque la personne « donneuse » est perçue comme légitime, les socialisations hétérogènes sont par exemple facilitées<sup>41</sup> ; les propriétés de conditions (proximité géographique des espaces aquatiques, offres sportives et infrastructures).

D'autre part, la façon dont les individus se positionnent dans la société, la manière dont ils vivent leurs identités sociales et culturelles, semblent jouer un rôle sur leur positionnement par rapport aux « cultures sportives aquatiques ». Les logiques d'appropriation et d'assimilation déjà repérées marquent bien la reconnaissance d'un ordre symbolique, des « axiomes dominants », d'une légitimité, d'un pouvoir. Elles sont d'autant plus effectives que l'individu possède les propriétés pour tenter de s'assimiler à ce nouvel ordre. A l'inverse, les pratiques d'opposition (rejets, revendications, réinventions) tentent d'inverser cet ordre symbolique. Elles sont généralement le fait d'individus qui sont trop éloignés de cet ordre des choses pour y voir un intérêt quelconque, ou qui ont grandi dans un univers différent, où cette doxa n'était pas reconnue. L'entretien est d'ailleurs le moment idéal pour construire et manifester la légitimité de sa manière de vivre. Les pratiques physiques aquatiques, comme d'autres pratiques culturelles, sont utilisées comme ressources symboliques (occidentalisation, devenir acculturateur interne, exister sur la scène du surf réunionnais et affirmer une identité locale ; les revendications dépassent souvent le seul spot de surf, mais sont relatives à la place des créoles dans la société réunionnaise). Elles sont l'objet de stratégies d'investissement symbolique, qui dépendent des systèmes de classement des individus (intériorisés lors de leurs socialisations), et notamment la façon dont ils construisent leurs identités (chinoise, réunionnaise, créole, bretonne...). Finalement, cette analyse rappelle l'incontournable capacité créatrice des individus, tout en posant un problème fondamental : celui des enjeux sous-jacents.

---

<sup>37</sup>. Bernard Michon, Thierry Terret, « L'identité locale en question : enjeux ou alibis pour la pratique sportive ? », in Bernard Michon, Thierry Terret (dir.), *Pratiques sportives et identités locales*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 12.

<sup>38</sup>. Serge Gruzinski, op. cit., p. 36.

<sup>39</sup>. Voir Mary Schirrer, op.cit., 2005 ; « L'eau et les Réunionnais : de l'importance des histoires socioculturelles », in *Etudes Rurales*, 2008, n°181, pp. 149-162.

<sup>40</sup>. Serge Gruzinski, op.cit., p. 37.

<sup>41</sup>. « Les relations culturelles doivent donc être étudiées à l'intérieur des différents cadres de relations sociales, qui peuvent favoriser des relations d'intégration, de compétition, de conflit, etc. Les faits de syncrétisme, de métissage culturel, voire d'assimilation, doivent être replacés dans leur cadre de structuration ou de déstructuration sociales » (chapitre sur Roger Bastide par Denys Cuche, *La notion de culture dans les sciences sociales*, Paris, La Découverte, coll. Repères, 2004 (3ème éd.), pp. 56-57).



L'homme est un être producteur de sens. Malgré l'hégémonie de certaines cultures (notamment sportives), au niveau local demeure une production culturelle constante et diversifiée : « l'humanité, aujourd'hui comme autrefois, reste une machine à fabriquer de la différence (...) » (Warnier, 1999)<sup>42</sup>.

### **Bibliographie complémentaire**

Benoit, André-Jean, *Sport colonial. Une histoire des exercices physiques dans les colonies de peuplement de l'océan indien*, Paris, L'Harmattan, 1996.

Combeau-Mari, Evelyne, *Sports et loisirs dans les colonies, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Le Publieur, 2004.

Lahire, Bernard, *La culture des individus. Dissonances culturelles et distinction de soi*, Paris, La Découverte, 2004.

Passeron, Jean-Claude, Revel, Jacques, « Penser par cas. Raisonner à partir de singularités », in Passeron, Jean-Claude, Revel, Jacques (dir.), *Penser par cas*, Paris, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 2005, pp. 9-44.

---

<sup>42</sup>. Jean-Paul Warnier, *La Mondialisation de la culture*, Paris, La Découverte, Coll. Repères, 2004, p. 76 et p. 105.